

N° 69

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SÉANCE DU JEUDI 4 FÉVRIER 1971

Deux heures de l'après-midi

PRIÈRE

M. Pepin, membre du conseil privé de la Reine, dépose sur le Bureau.—Copies, en français et en anglais, de (1) Accord entre le gouvernement du Canada et le gouvernement de l'Union des Républiques socialistes soviétiques sur la coopération dans l'application industrielle de la science et de la technologie;

(2) Protocole de la première réunion de la Commission canadienne-soviétique pour la coopération dans l'application industrielle de la science et de la technologie, ainsi que les appendices. Fait à Moscou le 1^{er} février 1971.

(3) Communiqué publié à la suite de la deuxième réunion de la première session de la Commission mixte canado-soviétique pour la coopération dans l'application industrielle de la science et de la technologie. (Document parlementaire n° 283-6/143).

M. Lang, membre du conseil privé de la Reine, dépose sur le Bureau.—Copies, en français et en anglais, d'un communiqué publié par la Commission canadienne du blé, en date du 4 février 1971, concernant les derniers paiements de l'orge et de l'avoine livrées à la Commission durant la campagne agricole 1969-1970. (Document parlementaire n° 283-1/260).

M. Lang, dépose sur le Bureau.—Copies, en français et en anglais, d'un communiqué, en date du 4 février

1971, sur la vente de farine à l'URSS. (Document parlementaire n° 283-6/142).

Le Bill C-207, Loi concernant l'organisation du gouvernement du Canada et les questions qui s'y rattachent ou en dépendent, est étudié de nouveau en comité plénier et, après avoir fait rapport de l'état de la question, le comité obtient la permission d'en reprendre l'étude plus tard aujourd'hui.

(A cinq heures de l'après-midi, appel des affaires inscrites au nom des députés, suivant les dispositions de l'article 15(4) du Règlement)

(Avis de motions (documents))

Les ordres numéros 24, 5, 10, 27 et 28 sont réservés à la demande du gouvernement.

M. Skoberg, appuyé par M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre), propose.—Qu'un ordre de la Chambre soit donné en vue de la production de copie du rapport d'expert effectué par la *Heward, Newman and Associates* et *Julian, Hebert and Associates*, de Montréal, pour le